

PLAN DE TRANSITION 2019-2020 de l'Office des personnes handicapées du Québec

TABLEAU SYNOPTIQUE

MISSION : L'Office veille au respect de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* et s'assure que les organisations poursuivent leurs efforts à l'égard de la participation sociale des personnes handicapées. Il exerce ainsi des responsabilités de promotion, de coordination, de conseil et d'évaluation. De plus, l'Office informe, conseille, assiste et fait des représentations en faveur des personnes handicapées ainsi que de leur famille, tant sur une base individuelle que collective.

VISION : Une organisation qui contribue par son leadership et son expertise à faire du Québec une société plus inclusive, solidaire et respectueuse des besoins des personnes handicapées et de leur famille.

AXES D'INTERVENTION

Axe 1 - L'atteinte des cibles du plan stratégique actuel

Axe 2 - La préparation du prochain plan stratégique

Axe 3 - Le développement et déploiement de l'expertise

- 1.1 Objectif 1.1.3 – Établir des ententes de collaboration avec des partenaires impliqués dans l'offre de services aux personnes handicapées
- 1.2 Objectif 1.2.1 – Maintenir la qualité des services directs de l'Office
- 1.3 Objectif 2.1.1 – Réaliser les engagements de l'Office à la politique À part entière
- 1.4 Objectif 2.2.1 – Améliorer le soutien-conseil pour la production des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées

- 2.1 Démarche de consultation et d'élaboration du prochain plan stratégique
- 2.2 Travaux visant à mieux cibler les objectifs du prochain plan stratégique

- 3.1 Développement de l'expertise
- 3.2 Le déploiement des services directs à la population
- 3.3 La préparation du prochain Plan d'organisation administrative

PRINCIPAUX RÉSULTATS VISÉS ET LIVRABLES ATTENDUS

Cinq ententes de collaboration avec des partenaires impliqués dans l'offre de services aux personnes handicapées et à leur famille **conclues**.

Deux cadres de référence internes soutenant la dispensation des services directs de l'Office **élaborés et appropriés par le personnel**.

Dossier d'affaires en fonction des pistes de solutions retenues par le Conseil du trésor pour simplifier les démarches d'accès aux programmes et mesures destinés aux personnes handicapées et à leur famille **préparé**.

Actions concrètes à poser pour les suites de la politique gouvernementale À part entière et de la Loi **proposées à la ministre**.

Formation complète sur l'analyse stratégique pour le personnel de l'Office **développée**.

Nouveau système de gestion des dossiers clients permettant, notamment, d'offrir des services numériques, **acquis par l'Office**.

Formation visant à perfectionner la lecture et l'analyse stratégique des enjeux gouvernementaux des membres du conseil d'administration de l'Office **élaborée**.

